

2022/0048

**DÉPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE  
COMMUNE DE AVESNELLES**

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le

19 DEC 2022

ID : 059-215900358-20221219-20221219\_D00048-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES**

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre, à 10 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé – à huis-clos - en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 10 - Votants : 13

Etaient présents : M.BADIDI.SEGUIN.COQUELET.CHATELAIN.WERY.JOSSET.

Mmes BLANDO.WAUCHER.CAFFIAU.DELBRUYERE.

Absents ayant donné procuration : Mme MERCIER à M. WERY.  
M. CHRETIEN à M. SEGUIN.  
M. PETIT à M. BADIDI.

Absents excusés : MM. RAVIDAT et ASCONE.

Absents : Mmes BOURAINE.DELPLANQUE-GABET. MALINGRE et  
M. CHALDAUREILLE.

Secrétaire de séance : M. WERY.

**Objet : Délibération de principe de demande de subventions pour le projet  
« Avesnelles, porte du Cœur de l'Avesnois ».**

La commune d'Avesnelles va présenter un projet dénommé Avesnelles, porte du Cœur de l'Avesnois concernant la revitalisation du centre bourg avec la création d'un pôle éducation, de loisirs, culturel et sportif aux organismes financiers pour lesquels le projet sera éligible à une subvention.

Ce projet estimé à un montant global de 15 733 095,75 euros H.T. (18 879 714,90 euros T.T.C.) au vu du tableau de budget prévisionnel en pièce jointe de la présente délibération.

A cet effet, il est possible de prendre une délibération de principe pour inscrire ce projet qui sera proposé aux différents acteurs, publics ou privés, octroyant des subventions aux collectivités locales.

Cette délibération permettra de déposer le dossier au plus tôt sans attendre la convocation d'un prochain conseil municipal, lequel se réunira pour régulariser la demande avec l'ensemble des renseignements nécessaires.

**Vu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,**

**Approuve** l'avant-projet présenté ci-dessus,

**Donne mandat** à Monsieur le Maire à parapher tout document de demandes d'aides financières relatives au projet Avesnelles, porte du Cœur de l'Avesnois aux différents organismes susceptibles de financer ce projet.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme,  
AVESNELLES, le 19 DEC. 2022  
Le Maire,

